

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

À SAVOIR

- Durée de la formation : 2 jours (non consécutifs), soit 14h
- Effectif : 4 personnes (minimum) à 10 personnes (maximum)
- Formation directement en entreprise (intra-entreprise) ou dans nos locaux (inter-entreprise)

Quel est le rôle du sauveteur secouriste du travail ?

Le SST est un salarié de l'entreprise.

Son rôle est de :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- être acteur de la prévention dans l'entreprise

Le SST est donc indispensable pour l'entreprise : en cas d'accident, il sera le premier capable d'intervenir. De plus, il est un soutien important de l'employeur par sa capacité à déceler les risques professionnels, afin de limiter les facteurs accidentogènes.

Contenu de la formation :

- ✓ Situer le SST dans la santé et la sécurité au travail
- ✓ Informer
- ✓ Rechercher les risques persistants pour protéger
- ✓ Examiner la victime
- ✓ Alerter
- ✓ Protéger et prévenir
- ✓ Secourir
- ✓ Faire face aux situations inhérentes à des risques spécifiques
- ✓ L'usage du défibrillateur

- Intervenant : Formateur habilité par l'INRS et sapeur-pompier
- Issue de la formation : Evaluation certificative, puis délivrance d'une carte SST et d'une attestation de fin de formation
- Validité : 2 ans
- Renouvellement obligatoire (MAC SST) : 7h tous les 2 ans

TARIF : NOUS CONTACTER

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mail :

contact@i2sformations.com

Téléphone :

Pierre LEGROS (gérant) :

06 85 75 65 84

Quentin MACHEBEUF
(responsable commercial) :

06 27 72 55 31

Nos réseaux sociaux :

f Facebook :

facebook.com/i2sformations

in LinkedIn :

[linkedin.com/company/
i2s-formations](https://linkedin.com/company/i2s-formations)

Notre site web :

www.i2sformations.com

